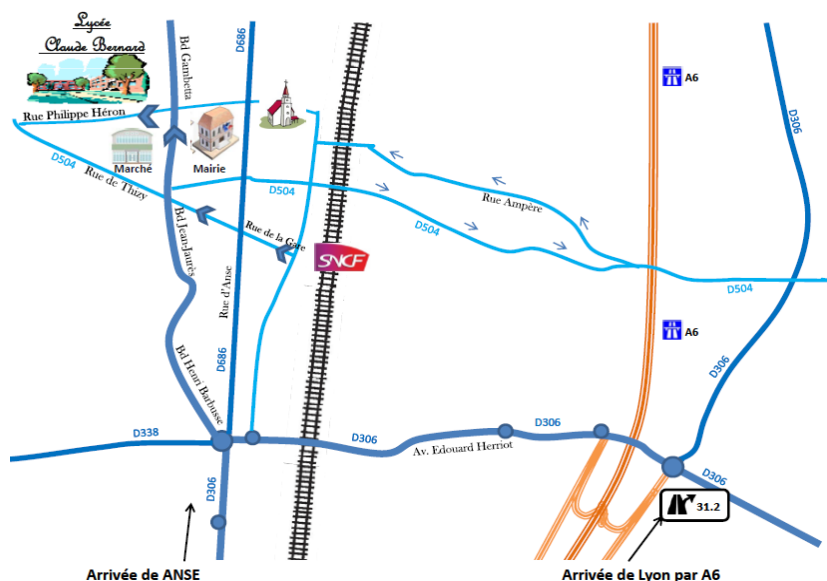


NOTICE INFO

TRANSPORT



Toutes les informations sur : www.buslibellule.com
ou au 04.74.60.37.58

LES CARS DU RHONE

Toutes les informations sur www.carsdurhone.fr/
ou 0 800 10 40 36



Toutes les informations sur www.voyages-sncf.com/
ou au 09 69 32 21 41

Pour les  l ves et  tudiants domicili s dans le d partement du RHONE

Le Conseil G n ral du Rhone organise un r seau de transport accessible et subventionn  aux scolaires et  tudiants pour leur permettre de se rendre   leur  tablissement d'enseignement.

Pour avoir acc s   des informations pr cises et commander votre carte:

Connectez- vous sur <http://www.rhone.fr/deplacements/>



Pour les  l ves et  tudiants domicili s dans le d partement de l'AIN

Le Conseil G n ral de l'Ain organise les transports des scolaires et  tudiants domicili s   plus de 3 kms en zone rurale ou 5 km en zone urbaine de leur  tablissement d'enseignement ; l'acc s est gratuit pour les scolaires et payant pour les  tudiants.

Pour avoir acc s   des informations pr cises et commander votre carte

Connectez- vous sur <http://www.transportscolaire.ain.fr/>



CARTE M'RA mra.rhonealpes.fr

Pour les  l ves entrant en Seconde ou nouveaux « titulaire »

Les  l ves entrant en lyc e ou lyc ens et  tudiants qui font une premi re demande de Carte M'ra doivent :

- Se connecter sur le site mra.rhonealpes.fr
- Remplir en ligne un Bon de Commande
- Demander   l' tablissement de proc der   la validation de cette commande



Pour les lyc ens d j  titulaires d'une Carte M'RA

- La carte M'RA a  t  conserv e
- L' l ve pr sentera sa carte M'RA lors de son inscription (voir planning) pour que soient recharg s ses avantages

En cas de perte ou de vol de carte M'RA

- Remplir un formulaire ad-hoc en ligne sur site mra.rhonealpes.fr
- Remplir en ligne un Bon de commande (pr ciser de l'envoyer au domicile de l' l ve)
- Demander   l' tablissement de proc der   la validation de cette commande

Pour toutes informations utiles : www.mra.rhonealpes.fr

Les  l ves ou  tudiants qui ne peuvent pas acc der   internet demanderont   l' tablissement la mise   disposition de mat riel leur permettant de souscrire en ligne.